

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 janvier 2022

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4758)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE227

présenté par
M. Descrozaille

ARTICLE 7

Après la dernière occurrence du mot :

« de »,

rédigé ainsi la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 9 :

« chacune des ordonnances prévues au I. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.